

DIRECTION GENERALE
DES COLLECTIVITES LOCALES
Service des statistiques, des études
et des techniques locales
DGCL/SETL n° 167/DEP JPLG/MG

PARIS, le 15 JUILLET 1998

CIRCULAIRE N° NOR INT/B/98/99158/C

Monsieur le ministre de l'intérieur

à

Mesdames et Messieurs les préfets

OBJET : Statistiques sur les finances départementales - exercice 1997.

P.J. : Fiche de renseignements complémentaires.

Je vous remercie de bien vouloir faire parvenir à la direction générale des collectivités locales deux exemplaires du compte administratif 1997 de votre département ainsi qu'un exemplaire des annexes traitant de la dette quand elle fait l'objet d'un document séparé.

Cet envoi est à adresser - si possible par retour de courrier - à :
Direction générale des collectivités locales
Service des statistiques, des études et des techniques locales
- à l'attention de M. MONIER -
2, place des Saussaies - 75008 PARIS

Vous voudrez bien également faire parvenir la fiche de renseignements complémentaires jointe, éventuellement par courrier séparé afin de ne pas retarder la transmission du compte et de son annexe.

En tout état de cause, ces documents devront être parvenus à leur destinataire avant le 30 septembre 1998.

L'obtention de ces données conditionne notamment la publication dans des délais utiles de l'ouvrage "Les finances des départements 1997".